

Séance du 23 juillet 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 17 juillet 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, M. Labayle, Mmes Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Castel, MM. Lacassagne, Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Doucet-Joyé, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à Mme Lauqué, M. Gouffrant à Mme Durruty, Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray, Mme Darmendrail à M. Lacassagne, Mme Demont à M. Causse, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, Mme Thicoipé à M. Soudre, Mme Loupien Suares à M. Etcheto.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

ABSENTS : MM. Arandia, Ugalde.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

M. Pommiez présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE - Fourniture d'équipements de signalisation routière - Lancement de la consultation des entreprises.

Les services municipaux utilisent divers équipements de signalisation routière : signalisation de police, directionnelle, de proximité et panneaux de signalisation temporaire. Les utilisations sont multiples : nouveaux chantiers, changement de règlementation, vandalisme, accidents, vétusté ...

Le marché en cours étant arrivé à expiration, une nouvelle mise en concurrence est nécessaire. Le montant des achats, tous services confondus implique la mise en œuvre d'une procédure d'appel d'offres ouvert européen. Les achats seront effectués sur la base d'un marché à bons de commande divisé en trois lots. Les marchés seront conclus pour une durée d'un an et pourront être reconduits 3 fois pour des périodes d'un an chacune.

La décomposition des lots et leurs estimations se présentent ainsi :

Lot	Désignation	Estimation annuelle en € HT	Estimation sur 4 ans en € HT
1	Signalisation verticale de police, directionnelle, balisage et équipement de sécurité	55 000	220 000
2	Signalisation verticale temporaire	4 500	18 000
3	Equipement de signalisation de proximité	5 000	20 000
TOTAL		64 500	258 000

Il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver le dossier de consultation des entreprises correspondant ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation sous forme d'appel d'offres ouvert européen à lots séparés pour les durées indiquées ci-dessus et à signer les marchés à intervenir ;
- en cas d'appel d'offres infructueux et si la commission d'appel d'offres décidait de mettre en œuvre une procédure négociée dans les conditions prévues par l'article 59-III du code des marchés publics, d'autoriser le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues dans ce cadre ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement des marchés conclus.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.